



LE DÉPARTEMENT

FICHE DE POSTE

Intitulé de poste	Régisseur technique des expositions
Code du poste	1657-04
Fonction	Régisseur technique des établissements culturels
Affectation (direction, pôle, service, cellule)	Direction de la culture et de la jeunesse / Pôle Espaces de valorisation du Patrimoine / Hôtel départemental des expositions - cellule de la régie technique
Rattachement hiérarchique (fonction)	Responsable de cellule
Résidence administrative	Draguignan
Cadres d'emplois	Technicien territorial
Grades plafond	Technicien principal de 1ère classe
Groupe de fonction	B3-3
Missions du poste :	Rattaché hiérarchiquement à l'Hôtel départemental des expositions et au sein d'une équipe de trois techniciens, le régisseur technique des expositions garantit la réussite technique des événements culturels en planifiant les accrochages et démontages des expositions et des manifestations. Vous avez un rôle central dans la régie des œuvres (manutention, conditionnement, convoiement) et dans la mise en place de mesures de conservation préventive (suivi climatiques)
Activités principales:	<p>Activité n° 1 : Préparation et mise en œuvre des montages et démontages des expositions</p> <ul style="list-style-type: none">- participer à l'élaboration des marchés de scénographies et s'assurer de la faisabilité technique des projets- Trouver des solutions techniques adaptées à chaque exposition et les mettre en œuvre- participer à l'élaboration des plannings d'installation et démontage des œuvres en lien avec les entreprises, prêteurs et autres services du Département- assurer la manutention, l'emballage et le convoiement de certaines œuvres, en particulier celles des collections départementales



LE DÉPARTEMENT

- assurer la maintenance du matériel (outillage, matériel audio-visuel et des salles d'exposition, éclairage des salles et vitrines, supports multimédia, fournitures diverses pour le bâtiment)
- Tenir à jour l'inventaire des équipements et matériaux nécessaires au montage des expositions
- Rédiger les consultations nécessaires à l'achat des équipements
- Tenir à jour la localisation des œuvres
- Savoir faire fonctionner les outils multimédias

Activité n°2 : Participer à la mise en place des mesures nécessaires à la bonne conservation des œuvres

- Assurer le suivi climatique des salles d'exposition : assurer les relevés manuels de la température et de l'hygrométrie, analyser les données informatisées et alerter sa hiérarchie en cas de variations importantes
- Participer à la rédaction du plan de sauvegarde des œuvres
- Participer en interne aux interventions liées à la sauvegarde des œuvres en cas de nécessité.
- Veiller au bon état des réserves d'art contemporain à Toulon
- Veiller au respect des règles de sécurité dans les salles d'exposition et les réserves
- Prévenir les risques liés aux manipulations, au transport et à l'exposition des œuvres

Activité n°3: Suivre techniquement le bâtiment de l'HDE et des réserves pour en garantir le bon fonctionnement

- Participer aux activités opérationnelles : petits travaux (électricité, serrurerie, travaux de peinture-de menuiserie usuels, si besoin) ;
- Participer à la manutention ponctuelle du mobilier de scénographie
- Suivre les travaux d'entretien avec les services techniques de la Collectivité : accueillir les prestataires extérieurs, suivre leurs interventions
- Suivre de l'entretien des locaux en lien avec la DMI et l'entreprise de nettoyage : accueillir les agents d'entretien et suivre l'exécution des opérations de nettoyage
- Tenir les réserves : participer à l'aménagement, assurer le rangement et la propreté du local, organiser la co-activité des différents services aux réserves de Toulon, organiser l'inventaire de la Direction des mobiliers scénographiques, multimédias et outillages pouvant être mutualisés.

Sujétions particulières liées au poste (horaires spécifiques, déplacements, astreintes....) :

Interventions ponctuelle les soirs et week-end

Horaires décalés lors des accrochages et décrochages d'œuvres, et lors de manifestation



LE DÉPARTEMENT

Port de charge et travail en hauteur
Manipulation de mobiliers et d'objets
Déplacements

Habilitations et EPI obligatoires :

Sauveteur secouriste du travail SST
Habilitation électrique
Habilitation Travail en hauteur
Equipement de protection individuel EPI
Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité CACES

Compétences requises :

Savoir (connaissances)

Connaissance des outils bureautiques
Maîtrise des risques liés à la santé et à la sécurité sur chantiers culturels
Connaissance des corps de métiers manuels
Maîtrise des instruments audiovisuels et numériques

Savoir-faire (compétences techniques)

Savoir analyser une situation technique
Maîtrise des techniques de manipulation, conditionnement et accrochage des œuvres d'art
les techniques et des modes de conditionnement des œuvres d'art
Connaissance des règles d'inventaire, de sécurité incendie (ERP) et du cadre réglementaire de la protection des œuvres d'art
Maîtrise des outils de base d'outillage y compris électroportatifs
Permis B

Savoir-être (aptitudes personnelles)

Autonomie
Organisation
Vigilance et concentration
Savoir travailler en équipe
Qualités relationnelles